

COMITÉ CONSULTATIF
DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Compte rendu de la deuxième rencontre du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tenue au 80, rue Jean-Baptiste-Meilleur à Repentigny, le mercredi 11 novembre 2015, à 19 heures.

Sont présents :

M^{me} Stéphanie Chapleau..... Représentante des directions d'école
M^{me} Karine Clermont Représentante des organismes extérieurs
M^{me} Marie-Josée Couture..... Représentante des parents
M^{me} Nicole Ducharme..... Représentante des parents
M^{me} Hélène Fortin Représentante des parents
M^{me} Marie-Claude Gosselin..... Représentante des parents
M^{me} Monique Labossière Représentante du syndicat de l'enseignement
M. Yannick LaRue..... Représentant des parents
M. Thierry Lauzon Directeur adjoint des SEPEC
M^{me} Isabelle Parent Représentante des parents
M^{me} Anouk Richard..... Représentante des parents
M. Marc-André Roy Représentant du personnel de soutien
M^{me} Marie-Josée Roy Représentante des parents
M^{me} Chantale Savoie..... Représentante des parents

Sont absents :

M^{me} Caroline Savoie* Représentante du syndicat de l'enseignement
M^{me} Laurence Duval*..... Représentante de la direction générale
M. Alexandre Verdy* Représentant des parents

Public :

M^{me} Julie Dumont Parent

**Absence motivée*

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion débute à 19h06.

M^{me} Nicole Ducharme souhaite la bienvenue à tous les parents et présente M^{me} Karine Clermont qui sera la représentante des organismes extérieurs. Cette dernière résume aussi son travail comme intervenante à la DPJ.

M^{me} Nicole Ducharme fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres.

M^{me} Marie-Josée Gosselin propose d'adopter l'ordre du jour, M^{me} Monique Labossière appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

2.0 Droit de parole au public

M^{me} Nicole Ducharme invite M^{me} Julie Dumont à se présenter et exposer sa situation au comité. Elle se questionne sur l'encadrement offert lors des temps de jeux libres (récréation/diner) et si le temps alloué aux élèves par les intervenants est suffisant ?

M^{me} Monique Labossière et M. Marc-André Roy ayant déjà œuvré auprès de certains types de clientèle en adaptation scolaire exposent leurs façons de travailler avec les membres de l'équipe-école. M^{me} Nicole Ducharme recommande de bien identifier les besoins de l'enfant au plan d'intervention et de s'assurer avec l'équipe-école qu'il s'actualise de la bonne façon et au bon moment. On souligne aussi d'impliquer le service de garde au plan d'intervention. Plusieurs membres partagent l'importance de travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires des organismes externes (Bouclier, CLSC, etc.).

Enfin, M. Thierry Lauzon assure que les SEPEC feront un suivi sur le sujet.

3.0 Élection d'un nouveau membre

Tous les parents substitués ont été informés de la vacance du poste. Seule M^{me} Parent a démontré de l'intérêt. Elle obtient le poste de parent suite à la démission de M^{me} Véronique Rompré.

Adopté à l'unanimité.

4.0 Lecture, adoption et suivis du compte rendu de la rencontre du 7 octobre 2015

En lien avec le point 7.0, M^{me} Nicole Ducharme se questionne sur la participation des membres au volet « trucs et astuces » présenté par M^{me} Sylvaine Lefebvre lors de la dernière rencontre. Les membres concernés confirment n'avoir rien reçu de la part de M^{me} Lefebvre. Un suivi sera fait à ce sujet.

M. Marc-André Roy propose, appuyé par M. Yannick LaRue.

Adopté à l'unanimité.

5.0 Règles de régie interne et rôles des représentants

M^{me} Nicole Ducharme nous informe qu'elle et le sous-comité ont revu pratiquement toutes les règles de régie interne. Il ne reste qu'à les retravailler et les faire valider par M^{me} Marie-Josée Lorion, secrétaire générale. Ensuite, ils pourront présenter les modifications au comité pour en discuter.

M^{me} Ducharme cède la parole à M. Thierry Lauzon qui informe les membres au sujet d'un budget pour le comité. Il explique que pour déterminer le montant alloué nous avons procédé à l'analyse des dépenses réalisées par le comité les années antérieures. Le budget couvrirait par exemple :

- Les formations et colloques
- Le secrétariat et les coûts des réunions (photocopies, goûter, café, etc.)
- Les frais de garderie, transport, etc.

Le montant octroyé est de 2 500 \$. Cependant, le budget pourrait être réévalué à la fin de l'année.

M. Yannick LaRue demande si le budget pourrait être révisé à la hausse dans l'éventualité où les parents seraient intéressés à assister à des formations à l'extérieur. M. Lauzon évaluera la demande si la situation se présente.

6.0 Présentation des codes de difficulté

M. Thierry Lauzon présente les nouveaux critères d'attribution des codes de difficulté, en lien avec le DSM-V et le document l'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), proposé par le MEESR :

- Code 33 : déficience motrice remplace les codes 53 ou 14.
- Code 34 : Évaluation orthophonique qui conclut à un trouble primaire du langage sévère. Suite à 6 mois d'intervention, l'enfant est réévalué pour avoir soit, aucun code, un code 06, un code 34 ou un code 99 (maintien de l'hypothèse du langage, hypothèse TSA/TCS).
- Les codes 50 et 53 demeurent inchangés.
- Code 99 : 3 cas de figure :

- Déficience rarissime, code permanent 99.
- Évaluation professionnelle conclue à une hypothèse après 6 mois d'intervention.
- Poursuite de l'évaluation.

Les SEPEC ont assisté à une rencontre avec le MEESR qui a permis de s'assurer de la bonne compréhension et de l'attribution de ceux-ci.

7.0 Plan d'action

M^{me} Nicole Ducharme fait la lecture d'un courriel reçu par un membre du comité en lien avec le plan d'action qui se résume en 3 points :

- Scolarisation 4 ans
- Voies de qualification du secondaire
- Processus de plainte

M. LaRue propose d'accepter les points précédents.

M^{me} Ducharme demande aux membres de partager leurs idées ou des points à ajouter s'il y a lieu. M^{me} Marie-Josée Couture propose d'ajouter la révision du processus de classement ou cheminement des élèves au secondaire.

Il est proposé d'établir une liste de priorité pour les présents sujets. M^{me} Ducharme suggère de travailler en premier lieu la scolarisation 4 ans, ensuite le classement/cheminement des élèves au secondaire et le processus de plainte et les autres sujets.

Compte tenu du volume de travail à venir, il est demandé d'ajouter une rencontre au calendrier du comité. M^{me} Nicole Ducharme suggère d'observer l'évolution des dossiers et d'en discuter lors d'une prochaine rencontre.

Adopté à l'unanimité.

8.0 Présentation des Services éducatifs particuliers et complémentaires

Le sujet est remis à la prochaine rencontre.

9.0 Bloc d'information

9.1 Présidence

Aucun sujet.

9.2 Comité de parents

M^{me} Marie-Josée Roy ainsi que M^{me} Marie-Josée Gosselin ne pourront pas s'impliquer davantage dans le comité de parent. M^{me} Nicole Ducharme propose à M^{me} Isabelle Parent qui demande à avoir un temps de réflexion jusqu'à la prochaine rencontre.

9.3 Commissaire-parent

M^{me} Marie-Josée Couture annonce qu'il y aura possibilité de grève les 1, 2, et 3 décembre prochain, mais le reste des sujets demeurent à suivre.

10.0 Divers

Aucun sujet.

11.0 Fin de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M^{me} Monique Labossière, à 21 h 19, appuyée par M^{me} Marie-Josée Couture, que la séance soit levée.

La présidente,

Nicole Ducharme

Nicole Ducharme

La secrétaire,

Karyane Massé

Karyane Massé